





DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

MA002-025-Octobre-2025-DAO-Stabilisation terrain TIMZRAY

TRAVAUX DE STABILISATION DU TERRAIN DE LA PÉPINIÈRE RELEVANT DE LA COOPÉRATIVE TIMZRAY, SITUÉE DANS LA COMMUNE DE BERKINE, PROVINCE DE GUERCIF.

Lot Unique

Le projet Autonomisation des femmes à travers le développement des coopératives forestières de cèdre et de romarin au Maroc
COOPFAM



COOPÉRER · ENRICHIR · PARTAGER

A. Généralités

1) Champ d'application

SOCODEVI est un réseau de coopératives et mutuelles canadiennes qui partage son expertise stratégique et technique et ses connaissances avec ses partenaires dans les pays en développement. Avec l'engagement de ses institutions membres, et par la mise en valeur de la formule coopérative, mutualiste ou d'autres formes associatives, SOCODEVI contribue au développement durable des pays où elle intervient en ayant pour objectif que les populations se prennent en charge. Depuis 1985, elle mesure son succès par la capacité des partenaires appuyés à devenir des références dans leur milieu en raison de leur durabilité et des retombées de leurs activités.

Le projet COOPFAM vise l'amélioration des conditions de vie de 2000 femmes et de 2000 hommes de communautés vulnérables rurales. Pour répondre aux défis ciblés et aux priorités locales, le projet articule sa stratégie autour de trois principaux résultats de développement. D'une part, le projet améliore l'autonomisation de 2000 femmes rurales grâce au renforcement de leurs capacités afin de devenir partie prenante des processus de décision au sein des ménages et des coopératives, et d'avoir un plus grand accès et un contrôle plus équitable des facteurs de production. Divers programmes de formation novateurs sont mis en œuvre dont un programme de formation technique pour l'intégration des femmes aux activités économiques liées aux chaînes de valeur du romarin et de cèdre, un programme de sensibilisation sur l'importance et les bénéfices de rapports égalitaires au sein des ménages, un programme d'alphabétisation et un programme de leadership féminin et de gestion administrative.

D'autre part, le projet vise a amélioré la performance de 12 coopératives travaillant sur le domaine forestier de l'État, afin de générer des emplois décents et durables particulièrement pour les femmes, et ce, grâce à l'aménagement durable et à la transformation du romarin et du cèdre. Concrètement, le projet appuie ces coopératives dans la diversification de leurs activités économiques (plans d'affaires et de financement), de même que dans l'accès à de petites infrastructures, équipements et technologies nécessaires à la production et aux activités post-récolte.

Finalement comme troisième résultat de développement, COOPFAM renforce les pratiques des parties prenantes étatiques marocaines en améliorant les capacités du DEF et autres institutions



liées au développement coopératif, à soutenir la compétitivité des coopératives forestières pour leur développement économique durable et inclusif.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet COOPFAM, SOCODEVI prévoit Travaux de stabilisation du terrain de la pépinière relevant de la coopérative TIMZRAY, située dans la commune de BERKINE, province de GUERCIF."

2) Source de financement

Le programme ainsi que le projet sont financés par Affaires Mondiales Canada (AMC). SOCODEVI est considéré comme l'Acheteur pour des fins contractuelles.

3) Conformité administrative

Les documents listés ci-dessous doivent obligatoirement être inclus avec la soumission technique et financière, toute omission pourrait engendrer une exclusion du présent Appel d'Offre :

- a) Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des cotisations sociales (attestation CNSS);
- b) Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des impôts et taxes (attestation fiscale);
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
- d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce
- e) Formulaire d'informations sur les fournisseurs signé
- f) Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de SOCODEVI signé;
- g) Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion signée ;
- h) Attestation du relevé d'identité bancaire (RIB) dûment signée par l'institution financière

Une preuve de ce qui précède doit être fournie sur demande.



4) Composition des offres

Pour se voir participer au présent Appel d'Offre, les soumissionnaires, en plus de fournir les documents administratifs énumérés dans le point précédent du présent document, les soumissionnaires devront fournir les éléments suivants dans leur offre :

Offre Technique (1 seul fichier PDF):

a) Références et expérience du soumissionnaire

- Au moins trois (3) références relatives à la fourniture et ou les travaux similaires ;

b) Liste des Moyens humains

- Chef de chantier et /ou conducteur des travaux/et ou Techniciens
- Main-d'œuvre

c) Liste des Moyens matériels et équipements

- Liste des engins, outillages et matériels prévus pour les travaux.

d) Délais et planification des travaux

- Planning détaillé d'exécution des travaux

Offre financière (1 seul fichier PDF):

Offre financière détaillée exprimée en Dirhams Marocain (MAD) et en Hors TVA (Voir Annexe

- B) mentionnant clairement les éléments suivants :
- a) La validité de l'offre :90 Jours calendrier, à compter de la date limite de réception des offres
- **b)** Le prix proposé doit impérativement inclure :
 - Les Frais emballages, sauf s'ils restent la propriété du soumissionnaire.
 - Les frais de chargement, de déchargement intermédiaire et sur site, ainsi que la manutention.
 - Tous les frais de transport jusqu'au lieu de livraison.
 - Les Frais d'Assurance transport jusqu'à la destination finale (lieu de livraison/Travaux).
 - Les frais de livraison,
 - Les frais de La documentation relative à la fourniture, si exigée par SOCODEVI.
- c) L'offre financière doit être arrêtée en Hors TVA



d) Indiquer le Total Hors TVA, Taux de la TVA applicable, le montant toutes taxes comprises (TTC)

NB: Afin de permettre à SOCODEVI d'entamer rapidement le processus d'exonération de la TVA, le prestataire doit lui transmettre une copie de la facture pro forma dès la signature du contrat.

5) Une offre par soumissionnaire

Chaque soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule offre si l'appel d'offres n'est pas divisé en lots. Tout soumissionnaire qui présenterait plusieurs offres sera disqualifié.

Si l'appel d'offres est divisé en lots, les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots. SOCODEVI se réserve le droit d'attribuer chaque lot séparément ou à un même soumissionnaire, conformément aux critères d'évaluation énoncés dans le présent dossier d'appel d'offres ; veuillez consulter la section intitulée « Attribution » pour connaître les règles applicables.

6) Frais de soumission

Le Soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre, et SOCODEVI ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

B. Le Dossier d'Appel d'Offres

7) Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

Tous les Documents constitutifs du dossier d'appel d'offres (DAO) sont énumérés dans la tableau récapitulatif de la **partie F** de ce présent document.

8) Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Un Soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur les documents peut en faire la demande à SOCODEVI, par écrit à l'adresse suivante : <a href="mailto:ma



Une réponse sera donnée au plus tard sept (7) jours avant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

Tout soumissionnaire ayant constaté des incohérences ou des divergences dans l'ensemble des documents constituant le DAO a l'obligation de le faire connaître, par écrit, à SOCODEVI avant la date limite de dépôt des offres.

9) Additifs au Dossier d'Appel d'Offres

SOCODEVI peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un Soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du Dossier d'Appel d'Offres et sera communiqué par courriel à tous les soumissionnaires. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, SOCODEVI a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

10) Langue

L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission échangée entre le Soumissionnaire et SOCODEVI, seront rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.



11) Monnaies de soumission, mode et modalités de paiements

Toutes les offres devront recouvrir l'ensemble des biens et/ou services exprimés dans l'annexe A

– Termes de références du présent Dossier d'Appel d'Offre.

À moins qu'il n'en soit stipulé autrement, les prix indiqués par le Soumissionnaire sont réputés fermes durant l'exécution du Marché.

Les Prix contenus dans l'offre financière doivent être indiqués en Hors TVA

Les Paiements seront effectués en Dirhams Marocain (MAD) au nom du fournisseur par virement Bancaire

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après :

- a) Acompte à la signature : 25 % du montant Total hors TVA dans les 15 jours suivant la signature du contrat.
- b) Le solde, représentant 75 % du montant Total hors TVA sera réglé après la validation et la signature du procès-verbal de la réception des travaux par la commission

12) Modalités de livraison

Les Travaux de stabilisation du terrain de la pépinière seront réalisés au sein de la coopérative TIMZRAY, située dans la commune de BERKINE, province de GUERCIF

Le délai global d'exécution, incluant la fourniture, la livraison et l'installation de l'ensemble des équipements et matériaux nécessaires à la stabilisation du terrain, est fixé à trois (3) semaine maximum à compter de la date de signature du contrat. Ce délai devra être clairement mentionné dans la soumission du prestataire.

Le prestataire s'engage à fournir, livrer et installer tous les équipements, matériaux et accessoires indispensables à la bonne exécution des travaux, à ses frais et sous sa responsabilité, et conformément aux spécifications techniques définies par SOCODEVI.

Conditions générales d'exécution :

- Tous les frais accessoires liés à la prestation (emballage, transport, expédition, manutention, installation, etc.) sont entièrement à la charge du fournisseur.
- La livraison devra s'effectuer pendant les jours ouvrables, hors jours fériés.



- Le prestataire devra établir un programme prévisionnel des travaux d'installation, soumis à la validation préalable de SOCODEVI.
- Les fournitures devront être emballées de manière adéquate afin d'assurer leur protection contre tout dommage durant le transport, la manutention et la mise en place sur site.
- Le prestataire devra informer SOCODEVI par e-mail, au moins trois (3) jours avant la livraison et/ou l'installation, en précisant la date et l'heure prévues.
- SOCODEVI désignera une commission de réception chargée de vérifier la conformité quantitative et qualitative des équipements et matériaux livrés ainsi que la bonne exécution des travaux d'installation
- Toute fourniture ou installation non conforme aux spécificités du marché sera retournée au prestataire, qui en assumera les frais et devra procéder au remplacement ou la mise en conformité des équipements concernés.
- Toute livraison, installation d'équipements ou réalisation de travaux devra être accompagnée d'une documentation complète, établie en trois (3) exemplaires, comprenant un procès-verbal de réception :
 - Les dates et le lieu de l'installation ou des travaux ;
 - La description détaillée des travaux exécutés ;
 - Les observations ou réserves éventuelles formulées lors de la réception. ^

Validité des offres 13)

Les offres soumises doivent être valide pour un minimum de 90 jours à partir de la date d'envoi de la soumission.

14) Normes de performance

La fourniture et travaux doit t être entrepris conformément à toutes les règles, règlementations et statuts pertinents actuellement en vigueur dans le Maroc



15) Propositions variantes des soumissionnaires

Les soumissionnaires souhaitant offrir des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base telle que décrite dans le Dossier d'Appel d'offres, et fournir en outre tous les renseignements dont SOCODEVI a besoin pour procéder à l'évaluation complète de la variante proposée, y compris les plans, notes de calcul, spécifications techniques, sous-détails de prix et méthodes de construction proposées, et tous autres détails utiles. SOCODEVI n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du Soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée meilleure proposition.

C. Dépôt des offres

16) Dépôt des soumissions

Toutes les offres doivent être envoyées dans un format standard à SOCODEVI, à l'adresse suivante : ma002coopfam@socodevi.org

Veuillez noter que les offres dépassant 30 Mo ne peuvent pas être reçues par courriel. Si la taille de votre offre atteint ou excède cette limite, nous vous prions de l'envoyer en plusieurs courriels distincts.

Dans ce cas, merci d'indiquer dans l'objet de chaque Email le numéro de l'appel d'offre, suivi de la mention :

- *Offre 1ère partie*
- Offre 2ème partie

etc

Les offres doivent être reçues avant **3 novembre 2025**. L'objet du courriel doit clairement porter la référence précise de l'appel l'offre :

MA002-025-Octobre-2025-DAO-Travaux de stabilisation terrain TIMZRAY

SOCODEVI peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de SOCODEVI et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.



Toute offre reçue après l'expiration du délai de dépôt des offres, sera écartée et/ou renvoyée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte.

17) Modification et retrait des offres

Le Soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait soit reçue par SOCODEVI avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres.

La notification de modification sera envoyée par courrier ou par courriel à SOCODEVI. La nouvelle offre devra porter la mention « MODIFICATION » afin de pouvoir la différencier avec l'offre originale.

Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite du dépôt des offres.

18) Prévention des conflits d'intérêts

Toute tentative, directe ou indirecte, de la part d'un soumissionnaire ou de ses représentants, d'influencer de manière indue le processus d'évaluation, de comparaison des offres ou d'attribution du présent marché, ou d'obtenir des informations confidentielles, est strictement interdite et entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée.

De plus, tous les soumissionnaires participant au présent Appel d'Offre, s'engagent à signaler sans délai toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts en cours de procédure. SOCODEVI se réserve le droit, à son entière discrétion, de demander des clarifications, de prescrire des mesures correctives ou de rejeter toute offre en cas de conflit d'intérêts avéré ou d'apparence de conflit d'intérêts.

D. Ouverture des plis et évaluation des offres

19) Ouverture des soumissions restreinte

L'ouverture des soumissions sera effectuée par SOCODEVI au bureau sis à l'avenue Omar Ibn Al Khattab, Agdal – Rabat (Maroc), ainsi qu'en ligne.

Lors de l'ouverture des plis, SOCODEVI procédera à la lecture :



- Des noms des soumissionnaires ;
- Des montants des offres, y compris les variantes et les rabais éventuels ;
- Des modifications et retraits d'offres dûment reçus ;
- Ainsi que de toute autre information jugée pertinente par le comité d'ouverture.

Les offres portant la mention « MODIFICATION » seront ensuite ouvertes et leur contenu examiné conformément aux procédures établies.

Aucune soumission ne sera écartée lors de l'ouverture des plis, sauf celles parvenues hors délai. À l'issue de cette opération, SOCODEVI établira un procès-verbal d'ouverture des plis.

20) Caractère confidentiel de la procédure

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres, et aux recommandations concernant l'attribution du marché ne doit être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du marché. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer SOCODEVI dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

21) Éclaircissements apportés aux offres

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, SOCODEVI peut demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous-détail des prix unitaires ou de sa méthodologie. Aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes lors de l'évaluation des soumissions.

22) Évaluation des soumissions

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, SOCODEVI vérifiera que chaque offre est conforme administrativement à l'aide des documents demandés au point A. de ce présent Dossier d'Appel d'Offre. Seules les offres reconnues conformes, seront évaluées et comparées par le Comité.

Le Comité de Sélection procèdera ensuite à l'évaluation des offres de la manière suivante :



Évaluation technique: Les soumissions seront d'abord évaluées selon les mérites techniques. L'évaluation technique évalue la capacité de l'entreprise en fonction des documents techniques soumis. Les critères d'évaluation, la méthodologie et la pondération se trouvent dans l'Annexe A – Termes de références du présent document et dans le tableau récapitulatif de la partie F.

Évaluation financière: L'évaluation financière sera réalisée selon la méthode de l'offre la moins disante : l'offre financière la plus basse obtiendra le nombre maximal de points attribués au critère financier, conformément à la pondération prévue. Les autres offres se verront attribuer un nombre de points calculé proportionnellement à leur écart par rapport à l'offre la plus basse, en tenant compte de la même pondération.

La pondération se trouvent dans l'Annexe A – Termes de références et dans le tableau récapitulatif de la partie F.

Autres évaluations: Après le classement des entreprises en fonction des critères financiers et techniques, le Comité peut prendre en compte d'autres critères, y compris, mais sans s'y limiter les rapports de performances antérieures, l'intégrité et les relations avec la communauté, lors de l'affectation des entreprises à la liste restreinte désignée.

Une offre conforme au Dossier d'Appel d'offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d'Appel d'offres, sans divergence ni réserve.

Si une soumission n'est pas conforme, elle sera rejetée et ne peut être par la suite rendue conforme par la correction ou le retrait subséquent de la divergence ou réserve qui la rendait non conforme.

23) Offres anormalement basses

Si une offre paraît anormalement basse au regard de l'estimation initiale ou des autres offres reçues, SOCODEVI se réserve le droit de demander par écrit au soumissionnaire concerné de fournir, dans un délai raisonnable, toutes explications et justifications nécessaires sur la composition de son prix ou de ses coûts.



Le soumissionnaire devra détailler, à la demande de SOCODEVI, tout ou une partie des éléments du bordereau de prix, du détail quantitatif et estimatif, ou tout autre élément pertinent permettant d'apprécier la viabilité économique de son offre.

SOCODEVI analysera ensuite les justifications produites. Si celles-ci ne permettent pas d'établir le caractère sérieux et économiquement viable de l'offre, ou si l'offre est manifestement sous-évaluée au point de compromettre la bonne exécution du marché ou de contrevenir aux obligations sociales, environnementales ou de droit du travail, l'offre sera rejetée

24) Correction des erreurs

SOCODEVI vérifiera les offres reconnues conformes au Dossier d'Appel d'offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. SOCODEVI corrigera les erreurs de la façon suivante:

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire du bordereau et celui du devis estimatif, le prix unitaire du bordereau fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que SOCODEVI estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

Le montant figurant dans la Soumission sera corrigé par SOCODEVI, conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs.

E. Attribution du marché

25) Attribution

Le présent appel d'offres ne sera pas divisé en lots. Les soumissionnaires doivent présenter une offre portant sur l'ensemble du marché. Le marché étant en lot unique il sera donc conditionné par la signature d'un seul bon de commande et d'un contrat d'achat.



26) Sélection de la soumission

La sélection du ou des soumissionnaires retenus sera fondée sur le classement des entreprises selon les critères financiers et techniques, ainsi que sur tout autre critère suggéré par le Comité. Sur cette base, le Comité formulera ensuite ses recommandations.

27) Acceptation de la soumission retenue

SOCODEVI devra opérer le choix final de l'entreprise adjudicataire. SOCODEVI devra ensuite envoyer une lettre d'acceptation au soumissionnaire retenu. Après vérification des documents soumis par l'entreprise sélectionnée, l'entreprise sera alors tenue de signer un contrat ainsi qu'un bon de commande si nécessaire, pour le montant indiqué. Toute modification de l'offre attribuée doit être documentée en tant qu'« annexe » au contrat et doit être approuvée par SOCODEVI. Ensuite, SOCODEVI informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues.

F. Synthèse des informations et des exigences du dossier d'appel d'offre

| Partie du DAO | Informations et/ou exigences | | | | | | |
|------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|
| A. Champ d'application | Voir Annexe A – Termes de références | | | | | | |
| A. Source de financement | Affaires Mondiales Canada (AMC) | | | | | | |
| A. Conformité administrative | Le dossier Administratif : | | | | | | |
| | a)- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en | | | | | | |
| | matière de paiement des cotisations sociales (attestation CNSS); | | | | | | |
| | b)- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en | | | | | | |
| | matière de paiement des impôts et taxes (attestation fiscale); | | | | | | |
| | c) - La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne | | | | | | |
| | agissant au nom du concurrent | | | | | | |
| | d)- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce | | | | | | |
| | e) - Formulaire d'informations sur les fournisseurs signé | | | | | | |



| | f) - Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de SOCODEVI | | | | | | |
|---------------------------|---|--|--|--|--|--|--|
| | signé ; | | | | | | |
| | g)- Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion signée ; | | | | | | |
| | h)- Attestation du relevé d'identité bancaire (RIB) dûment signée par | | | | | | |
| | l'institution financière | | | | | | |
| A. Composition des offres | Offre Technique | | | | | | |
| | a) Références et expérience du soumissionnaire | | | | | | |
| | - Au moins trois (3) références relatives à la fourniture et | | | | | | |
| | ou les travaux similaires; | | | | | | |
| | b) Liste des Moyens humains | | | | | | |
| | - Chef de chantier / conducteur des travaux/et ou | | | | | | |
| | Techniciens | | | | | | |
| | - Main-d'œuvre | | | | | | |
| | c) Liste des Moyens matériels et équipements | | | | | | |
| | - Liste des engins, outillages et matériels prévus pour les | | | | | | |
| | travaux. | | | | | | |
| | d) Délais et planification des travaux | | | | | | |
| | - Planning détaillé d'exécution des travaux | | | | | | |
| | Offre Financière | | | | | | |
| | a) Offre financière détaillée exprimée en Dirhams (MAD) et hors | | | | | | |
| | TVA, mentionnant clairement les éléments suivants (Modèle | | | | | | |
| | Annexe B): | | | | | | |
| | b) - la validité de l'offre :90 Jours calendrier, à compter de la date | | | | | | |
| | limite de réception | | | | | | |
| | c) L'offre financière doit être arrêtée en Hors TVA | | | | | | |
| | d) Le prix proposé doit impérativement inclure : | | | | | | |
| | - Les Frais emballages, sauf s'ils restent la propriété du soumissionnaire. | | | | | | |
| | - Les frais de chargement, de déchargement intermédiaire et sur site, ainsi que la manutention. | | | | | | |



| | - Tous les frais de transport, y compris international (maritime, aérien, terrestre) et local jusqu'au lieu de livraison. | | | | | |
|--------------------------|---|--|--|--|--|--|
| | - Les Frais de Assurance transport jusqu'à la destination finale (lieu de livraison). | | | | | |
| | - Les frais de livraison, montage et mise en service. | | | | | |
| | - Les frais de La documentation relative à la fourniture, si exigé par SOCODEVI. | | | | | |
| | - Tous frais des droits de douane, taxes importation, et frais de dédouanement et de courtage. | | | | | |
| | e) Indiquer le Total hors TVA, Taux de la TVA applicable le | | | | | |
| | montant toutes taxes comprises (TTC) | | | | | |
| | NB : Afin de permettre à SOCODEVI d'entamer rapidement le | | | | | |
| | processus d'exonération de la TVA, le prestataire doit lui transmettre | | | | | |
| | une copie de la facture pro forma dès la signature du contrat. | | | | | |
| A. Nombre d'offre | Une seule offre par soumissionnaire autorisée. | | | | | |
| B. Composition du DAO | Voici la liste des documents constituant le DAO : | | | | | |
| | - Le Dossier d'Appel d'Offre (incluant les TDRS) | | | | | |
| | - Déclaration d'éligibilité et d'exclusion | | | | | |
| | - Code de conduite et d'éthique du fournisseur | | | | | |
| | - Formulaire d'informations sur les fournisseurs | | | | | |
| B. Langue du DAO | La langue de ce DAO est : le français | | | | | |
| B. Modalités de paiement | Monnaie du DAO : Dirham Marocain (MAD) | | | | | |
| | Inclusion des taxes: Hors TVA | | | | | |
| | Mode de paiement : Virement bancaire | | | | | |
| | Modalité de de paiement : | | | | | |
| | a) Acompte à la signature : 25 % du montant Total hors TVA dans | | | | | |
| | les 15 jours suivant la signature du contrat. | | | | | |
| | b) Le solde, représentant 75% du montant Total hors TVA sera | | | | | |
| | réglé après la validation et la signature du procès-verbal de la | | | | | |
| | réception des travaux par la commission. | | | | | |
| | | | | | | |



| B. Modalités de livraison | Le délai global d'exécution est fixé à (3) semaine maximum à compte | | | | | |
|---------------------------|--|--|--|--|--|--|
| | de la date de signature du contrat et devra être clairement spécifié dans | | | | | |
| | la soumission. | | | | | |
| | Les Travaux de stabilisation du terrain de la pépinière seront réalisés au | | | | | |
| | sein de la coopérative TIMZRAY, située dans la commune de | | | | | |
| | BERKINE, province de GUERCIF | | | | | |
| B. Validité des offres | Les offres doivent être valides pour un minimum de 90 jours. | | | | | |
| C. Dépôt des offres | Courriel: ma002coopfam@socodevi.org | | | | | |
| | Date limite de dépôt : 3 novembre 2025 | | | | | |
| D. Ouverture des offres | Ouverture des soumissions : en ligne | | | | | |
| D. Méthode d'évaluation | Évaluation technique : 60% | | | | | |
| | a) Références et expérience du soumissionnaire (30 points) | | | | | |
| | - Au moins trois (3) références relatives à la fourniture et ou les | | | | | |
| | travaux similaires; | | | | | |
| | b) Liste des Moyens humains (10 points) | | | | | |
| | - Chef de chantier et /ou conducteur des travaux/et ou Techniciens | | | | | |
| | - Main-d'œuvre | | | | | |
| | c) Liste des Moyens matériels et équipements (10 points) | | | | | |
| | - Liste des engins, outillages et matériels prévus pour les travaux. | | | | | |
| | d) Délais et planification des travaux (10 points) | | | | | |
| | - Planning détaillé d'exécution des travaux | | | | | |
| | Évaluation financière : 40% | | | | | |
| E. Attribution du marché | Le présent appel d'offres ne sera pas divisé en lots. Les | | | | | |
| | soumissionnaires doivent présenter une offre portant sur l'ensemble du | | | | | |
| | marché. Le marché étant en lot unique il sera donc conditionné par la | | | | | |
| | signature d'un seul bon de commande et d'un contrat d'achat. | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |



Annexe A: Termes de références

Le présent appel d'offres a pour objet Travaux de stabilisation du terrain de la pépinière relevant de la coopérative TIMZRAY, située dans la commune de BERKINE, province de GUERCIF.

Les soumissionnaires sont tenus de présenter une offre conforme aux spécifications techniques exigées et de fournir l'ensemble des documents justificatifs nécessaires afin de permettre l'évaluation technique et financière de leurs propositions.

A. La Méthode d'évaluation

1) Évaluation financière : équivalant à 40 points et dont la notation est basée sur les offres des prix proposés.

Le classement des offres financières sera fait selon la formule suivante :

(Montant de l'offre la moins disante / montant de l'offre financière considérée) x 40

- 2) Évaluation technique équivalant à 60 points et composée des éléments suivants :
 - a) Références et expérience du soumissionnaire (30 points)
 - Au moins trois (3) références relatives à la fourniture et ou les travaux similaires ;
 - b) Liste des Moyens humains (10 points)
 - Chef de chantier et /ou conducteur des travaux/et ou Techniciens
 - Main-d'œuvre
 - c) Liste des Moyens matériels et équipements (10 points)
 - Liste des engins, outillages et matériels prévus pour les travaux.
 - d) Délais et planification des travaux (10 points)
 - Planning détaillé d'exécution des travaux

B. Description Technique

a) Identification:

■ Localité (lieu-dit) : (Coop TIMZRAY)

■ Commune Rurale : BERKINE

b) Objectifs de l'action envisagée :



- Protection et stabilisation des berges et des extrémités du terrain, le long du réseau hydrographique.
- Protection de la pépinière et des infrastructures.
- Atténuation de la pente pour stabiliser les sols, réduire les risques d'érosion et faciliter la plantation subséquente de végétation locale (roseaux indigènes de la zone) par la coopérative.

c) Technique proposée :

Construction d'ouvrages (Seuils) en gabion d'un volume total de 250 m³, et stabilisation des talus sur longueur de 120 mètres par un grillage métallique d'une hauteur de 10 mètres

d) Coordonnées et Volumes des ouvrages :

■ X= 640 953, Y= 349 297

■ Volume total du Gabion : 250 m³

Surface du grillage métallique : 1200 m²

e) Caractéristique des berges de la pépinière à protéger :

• Longueur du talus : 120 mètres

Hauteur du talus : 10 mètres

f) Photo: Site de la pépinière TIMZRAY avec détail technique (mesures, dimensions)





Annexe B: Bordereau Offre des prix

| N° | Prestation | Unité | Quantité | Prix unitaire Hors TVA | Prix Hors 7 | Total FVA |
|---------------------------|---|-------|----------|------------------------|----------------|--------------|
| 1 | Seuils en Gabions : Construction de seuils en gabions y compris ramassage et transport de la pierre, ancrage, la fourniture et remplissage des cages | M^3 | 250 | | | |
| 2 | Fourniture et mise en place d'un grillage métallique | M^2 | 1200 | | | |
| Total Hors TVA | | | | | | |
| Taux et Montant de la TVA | | | | | | |
| Total TTC | | | | | | |

| Arrêter | la présente | offre de prix | en dirhams | s marocains | (MAD), hors | s TVA, à l | a somme de |
|---------|-------------|---------------|------------|-------------|-------------|------------|------------|
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |